

**Compte-rendu - La religion dans la sphère publique:  
Perspectives interdisciplinaires à travers les provinces canadiennes  
Colloque tenu à l'Université de Montréal du 4 au 6 novembre 2010  
Actes à paraître aux Presses de l'Université de Toronto**

Solange Lefebvre, Titulaire, Chaire religion, culture et société,  
Roger Bantea Alfani, étudiant au doctorat  
Faculté de théologie et de science des religions  
Université de Montréal

Sur les débats ayant trait à la diversité religieuse, le Québec s'est démarqué par la nature très publique de ses controverses, notamment sur la question des accommodements raisonnables. Pourtant, toutes les régions canadiennes sont concernées par des défis importants sur ces enjeux. D'où la tenue de ce colloque, à l'Université de Montréal, qui regroupa du 4 au 6 novembre 2010, des chercheurs provenant des plusieurs disciplines – sociologie, anthropologie, sciences politiques, théologie, et droit – avec comme thème *La religion dans la sphère publique : perspectives interdisciplinaires à travers les provinces canadiennes*. Ce colloque avait pour objectif de cerner les situations différentes à travers le pays, par le biais d'études de cas et d'analyses théoriques. Organisé par la titulaire de la chaire religion, culture et société, Solange Lefebvre, il constitue le premier événement organisé à Montréal dans le cadre du projet des Grands travaux de recherche concertée sur la diversité religieuse au Canada, dirigé par Mme Lori Beaman de l'Université d'Ottawa.

En ouverture, **Lori Beaman** et **Marie-Claire Foblets** (par la voix de **Jean-François Gaudreault-Desbiens**), directrice d'un projet similaire en Europe, ont offert des perspectives fondamentales sur la question. Mme Beaman a expliqué les grands axes de son projet réunissant trente-six chercheurs, et proposé une discussion sur les rapports entre le droit et la société civile, lorsque des discriminations pour des motifs religieux sont en cause. Elle craint que la perspective proposée par les co-présidents Bouchard et Taylor, dans leur rapport final de la commission québécoise sur les pratiques d'accommodement, soit trop étroite sur ce point. En différenciant les négociations informelles et juridiques des accommodements de manière aussi tranchée, on risque de priver les individus victimes de discrimination de médiations juridiques objectives nécessaires. Mme Beaman ne croit pas qu'il soit juste et opportun de lancer le signal selon lequel la négociation informelle est toujours préférable. Représentée par le professeur Jean-François Gaudreault-Desbiens (Faculté de droit, Université de Montréal), Mme Foblets n'a pu être présente, puisqu'elle présidait une commission en Belgique, sur la gestion de la diversité, et dont le rapport devait paraître au même moment que le colloque. Le professeur Gaudreault-Desbiens a présenté son texte portant sur le projet européen comparatif RELIGARE. Ce projet doit en trois ans aborder plusieurs questions juridiques épineuses quant à la gestion de la diversité religieuse, dans un contexte d'immigration important dans plusieurs pays d'Europe, notamment dans le champ du droit du travail et du droit de la famille.

Les 5 et 6 novembre, des sessions seront menées devant un groupe de collègues et d'étudiants invités.

## Immigration et religion

À travers diverses études de cas qualitatives, cinq présentations portent sur ce grand thème durant le colloque, plus celle de **David Seljak** portant sur les conséquences des nouvelles vagues migratoires pour le modèle canadien séculariste. **Peter Beyer** et **Rubina Ramji** présentent les résultats d'enquêtes qualitatives à partir d'un projet commun. **Beyer** mène ce projet sur les jeunes adultes, immigrés de deuxième génération, dans six centres urbains : Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa, Montréal, Saint-Jean. Des entrevues de groupe ont réunis plusieurs jeunes adultes d'ethnies et de religions différentes, portant sur leur perception du multiculturalisme et de la liberté religieuse au Canada. Selon les premières analyses, le premier est généralement apprécié, alors que la religion suscite des réactions plus ambivalentes, selon les groupes. **Ramji** offre une analyse précise des sources de formation de la foi chez de jeunes musulmans, par le prisme des nouveaux médias. Elle se penche sur quelques cas d'individualisation très forte, alors que les jeunes interrogés admettent que la meilleure source d'information pour eux est constituée de sites internet, sur lesquels ils prélèvent des sources qui leur paraissent significatives. **Lefebvre** consacre sa présentation à une enquête qu'elle a menée sur la diversité religieuse dans le secteur privé. Elle observe que le rapport Bouchard-Taylor ne s'est centré que sur les institutions publique et parapubliques, de même que sur les organismes communautaires, d'où la question suivante : "Où en est l'entreprise privée en regard de la gestion de la diversité culturelle et religieuse?" Dans le cas d'organisations importantes, le privé présente pourtant une intéressante vision des choses, à savoir une appréhension de la diversité en général.

Autre session liée au thème de la diversité migratoire, **Margarita Mooney** présente ses résultats d'une étude comparative sur des communautés haïtiennes catholiques dans trois grands centres : Miami, Montréal et Paris. Elle montre un rapport entre le niveau politique et institutionnel, et l'intégration de cette communauté immigrante. La prise en compte plus ouverte de la religion aux Etats-Unis, selon des politiques de financement de groupes religieux en faveur d'actions communautaires et sociales, paraît avoir un effet positif sur l'intégration des Haïtiens à Miami. Montréal et Paris témoignent du contraire, alors que des rapports plus conflictuels (Montréal) ou très réservé (Paris) entre état et religion se reflète dans le lien aux groupes étudiés. **Yolande Cohen** traite aussi de groupes immigrés, analysant les pratiques du mariage chez les Juifs marocains à Montréal (1968-1990), dans une perspective comparée. Les migrations post-coloniales permettent d'appréhender les reconstructions communautaires et nationales à partir du positionnement singulier des migrants à leur arrivée dans leur nouveau pays d'accueil. C'est le cas des migrations maghrébines qui conduisent chrétiens (rapatriés et pieds-noirs d'Algérie surtout mais pas seulement), musulmans et juifs à quitter les espaces coloniaux et nationaux pour se retrouver dans des villes de la France métropolitaine, un peu plus tardivement au Canada et ailleurs dans le monde occidental. Le nombre important de mariages mixtes pour certaines générations est particulièrement révélateur. Enfin, **David Seljak** offre une réflexion sur le post-sécularisme au Canada. Si le multiculturalisme lui paraît fondé sur le sécularisme de l'état, la nouvelle diversité religieuse apportée par l'immigration, et le fait que la religion paraît soutenir la vie des communautés immigrées de manière forte, pourrait remettre ce sécularisme en question. Comment concilier les fruits du sécularisme moderne, et les nouvelles avenues de gestion de la diversité ? Habermas et Casanova peuvent aider à réfléchir.

## Droit et religion

**Jean-François Gaudreault-Desbiens** analyse la décision de la Cour suprême du Canada, dans sa décision de 2009, sur la colonie huttérite Wilson en Alberta. Il note un fléchissement de cette cour, quant à sa conception de liberté religieuse et des accommodements raisonnables. Tranchant en faveur du gouvernement d'Alberta qui exige que les membres de cette communauté rurale et religieuse traditionnelle affiche leur photo sur les permis de conduire, en dépit d'une interdiction religieuse de cet type de représentation, la Cour ne paraît se démarquer de décisions antérieures sur des cas de liberté religieuse. **Avgail Eisenberg** se penche sur le cas des Mormons fondamentalistes en Colombie-Britannique, qui pratiquent la polygamie. Sur le plan juridique, les critères d'appréciation de telles pratiques sont délicats, et Eisenberg s'interroge sur la capacité des cours à surmonter les 'biais' et présupposés qui puissent affecter leur jugement sur des pratiques minoritaires et qui peuvent paraître 'étranges' pour la majorité. **Pascale Fournier et Érica See** se penchent sur le projet de loi 94 au Québec, portant sur la gestion des accommodements raisonnables dans la sphère publique. En fait, ce projet porte surtout sur la burkha et le niqab, puisqu'il compte obliger ceux et celles qui offrent et reçoivent des services publics dans la province Québécoise d'être à "visage découvert". Pour Fournier, une telle interdiction du *niqab* dans la place publique aurait un rôle néfaste pour celles pratiquant l'Islam. Ces femmes seront privées de prendre part à toutes les opportunités offertes au Québec. Les musulmans qui grandissent au Canada n'ont pas les mêmes sources d'éducation de leur foi.

## Perspectives régionales et études de cas

Réfléchissant sur la religion dans les Maritimes, **Paul Bowlby** y observe une forte sécularisation, manifeste dans les institutions telles que l'école publique, les aumôneries, les pratiques interreligieuses ou œcuméniques. Est-ce que les cas étudiés indiquent une reconsidération de la forte sécularisation ? À première vue, ce n'est pas le cas. **Nancy Nason-Clark** aborde la question des victimes de violences conjugales, le support des églises. Engagée depuis plusieurs années dans des perspectives de recherche-action, elle travaille à faire valoir l'importance et la compréhension plus juste des victimes face aux représentants ecclésiastiques. **Clark Banack** réfléchit sur le cas de l'Alberta, marquée par certains types de courants évangéliques et une forte appréciation du dynamisme individuel. Il se penche en particulier sur les idéologies conservatrices. Les vagues d'immigration de provenance américaine auraient eu une influence historique sur cette région du Canada. **Paul Allen** aborde l'ère contemporaine en regard d'une problématique à la fois fondamentale, et qui surgit de son observation des milieux académiques montréalais. Une déculturation religieuse paraît s'accroître, alors que les codes fondamentaux reliés aux religions s'affaiblissent au sein des jeunes générations. Il soutient l'importance de la théologie comme lieu d'intelligence de la religion dans la sphère académique et scolaire, l'ignorance étant à la source de diverses formes d'intolérances.

**Lori Beaman et Valérie Amiraux** offrent des synthèses finales, respectivement sur les enjeux cruciaux abordés durant les trois jours, et les perspectives comparatives en œuvre dans les divers travaux.